

SOMMAIRE

P.1	EDITORIAL
P.2	COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
P.7	VOUS AVEZ LA PAROLE
P.15	PRESENTATION DU COLLEGE EUROPEEN DES ENSEIGNANTS DU YANGIA MICHUAN TAIJI QUAN
P.21	ECHOS DU BOUT DU MONDE
P.23	REGLES D'ARBITRAGE DU TUISHOU
P.31	CARNET D'ADRESSES
P.32	STAGES
P.36	CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE
P.38	PROCURATION
P.40	BULLETIN D'ADHESION
P.41	QUESTIONNAIRE
P.42	COMPOSITION DE L'AMICALE

楊家秘傳大極拳聯會

AMICALE DU YANGJIA MICHUAN TAIJI QUAN

BULLETIN N°4

OCTOBRE 90

EDITORIAL

Moins d'une année que l'Amicale a été portée sur les fonts baptismaux.

A ce jour 10 associations et 5 personnes individuelles représentant un total d'environ 500 pratiquants ont adhéré à l'Amicale.

Sans verser dans le triomphalisme, je dirai que le pari fait par le groupe constitutif a été pleinement gagné, ceci à deux titres au moins.

En moins d'une année, une idée, un concept, a mobilisé des personnes qui sont souvent portées à l'individualisme, et ce d'autant plus qu'elles sont géographiquement éloignées puisqu'elles se répartissent entre la France, la Belgique, les Pays-Bas et la Suisse.

Le second point remarquable tient à l'émergence du mouvement qui a été voulu par des Européens et pour des Européens. La mise en place de l'Amicale s'est faite indépendamment, sans allégeance à aucune personne ni structure. Cette indépendance d'idée et d'action est notre force, et nous nous devons de la préserver.

D'ores et déjà l'Amicale est devenue un interlocuteur écouté et respecté. Ses adhérents ont fait la preuve qu'ils savaient s'unir et parler d'une voix.

Il reste maintenant à réfléchir ensemble pour définir un travail commun.

Des thèmes de réflexion et d'action vous seront déjà proposés lors de la prochaine Assemblée Générale le 10 novembre.

Faites nous part de vos souhaits, c'est grâce à vous et pour vous que vivra l'Amicale.

Patrick G'STYR

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PARIS LE 22.9.90

Étaient présents:

Denise DROUET : membre du conseil d'administration
Claudy JEANMOUGIN : Président
Patrick G'STYR : Vice-Président
Hervé MAREST : Secrétaire, membre du conseil d'administration
Bernard DROUET : observateur
Didier FONTAINE : observateur
Jean-Luc LADUREE : observateur
Alain LELARGE : observateur
José RODRIGUEZ : observateur

Était excusé:

Jean-Claude GUILBAULT : membre du conseil d'administration

Le Président déclare ouverte à 13 H 40 la séance du conseil d'administration de l'amicale du Yangjia Michuan Taiji Quan. En préliminaire, il remercie Denise et Bernard DROUET pour avoir permis cette rencontre et pour leur chaleureux accueil. Les personnes présentes sont remerciées pour leur participation à cette réunion ainsi que pour le travail effectué depuis la création de l'amicale. Conformément à l'ordre du jour, les points suivants sont mis en discussion:

1-Rôles du Conseil d'Administration, du Président et de l'Assemblée Générale.

Plusieurs membres souhaitaient re-préciser les rôles respectifs des diverses instances de l'amicale.

Le Président précise que la confiance des membres de l'amicale s'exprime par leur vote lors des élections des instances de l'amicale et que dès lors, le Conseil d'Administration (C.A.) et le Président devaient disposer d'une relative liberté d'action.

De la discussion qui suit, il ressort que le Président, en accord avec le C.A. peuvent initier des contacts et ouvrir des dossiers, ceux-ci étant approuvés ou non, ex-post, lors du vote de l'Assemblée Générale.

Il est précisé que l'institutionnalisation de relations entre l'amicale et d'autres groupements devait obtenir l'aval de l'Assemblée Générale.

Toutefois, des actions telle l'organisation d'un stage, ne nécessiterait pas l'accord préalable de l'A.G..

2-Relations entre l'amicale et le collège européen des enseignants du Yangjia Michuan

Il est décidé à la majorité que l'amicale était disposée à coopérer avec le collège dès lors que le collège s'ouvrirait aux enseignants de notre forme et ceci sans préjuger du contenu de la coopération. La condition d'ouverture étant un préalable aux discussions, il est proposé d'attendre les orientations que prendra le collège lors de sa réunion du 17 février 1991.

3-Relations entre l'amicale et la fédération françaises des tai chi chuan traditionnels.

La position de non-adhésion de l'amicale à la fédération est réaffirmée. Cette position avait déjà été affirmée lors de la création de la l'amicale.

4-Plaquette de présentation et "censure".

Claudy souhaite éviter tout article ravivant d'anciennes querelles entre personnes.

Patrick rappelle que les textes édités dans le bulletin sont sous la responsabilité de leur auteur et que l'amicale ne cautionne en rien leur contenu. Il précise toutefois que les textes publiés ne doivent pas mettre en cause nommément des personnes.

La mise en place dans le bulletin d'une rubrique "Réponse des lecteurs" devrait permettre à tous de s'exprimer librement.

Il est décidé que le conseil d'administration peut être consulté avant publication du texte.

5-Revue

Claudy suggère qu'une association spécifique soit créée avec pour missions la conception, la mise en forme et la réalisation de la revue. Il est décidé après discussion que la revue restera interne à l'amicale.

Il est convenu qu'une sous-commission serait créée avec pour charge la réalisation de cette revue. Des articles sur le tai chi ou sur tout domaine connexe pourraient être édités. Il est de même décidé l'ouverture à des articles traitant d'autres styles de tai chi chuan.

Il est fait appel à l'ensemble des bonnes volontés pour proposer des articles.

La rédaction sera assurée par Patrick G'STYR.

Le comité de lecture est composé de l'ensemble des membres du conseil d'administration.

6-Réalisation d'une plaquette de présentation de l'amicale.

Cette plaquette aurait pour finalités de présenter le tai chi chuan, notre école ainsi que de fournir l'ensemble des adresses où notre forme est enseignée.

Le contenu de la plaquette serait le suivant:

- billet du Président
- Présentation du tai chi chuan (resp. Hervé)
- Historique et filiation de notre école (resp Julie Fairchild)
- Présentation de l'amicale (resp Claudy)
- Carnet d'adresses

La date du 30 novembre 1990 est fixée pour la remise des diverses contributions.

Le conseil d'administration reste dans l'attente de propositions d'illustrations de cette plaquette, il est fait un appel aux bonnes volontés pour cette partie.

7-Bilan financier

A ce jour 10 associations ont adhéré ainsi que 8 individus.

Le conseil d'administration va proposer à l'assemblée générale une augmentation des cotisations individuelles de 60,- à 100,-F.

La cotisation actuelle ne suffit pas à couvrir les frais de conception et d'expédition du bulletin.

Par ailleurs, il sera proposé à l'assemblée générale de permettre à l'ensemble des membres individuels de se faire représenter par la nomination d'un membre ayant un droit de vote au conseil d'administration.

Ce membre pourra être désignée à la majorité simple par les adhérents individuels à l'amicale.

Si ces propositions sont amenées à être acceptées par l'A.G. , les statuts seront modifiés en conséquence.

8-Stage à Taiwan en été 1991.

Maitre Wang Yen Nien ne venant pas en France en 1991, il est proposé un stage de 3 semaines en juillet 1991 à Taiwan sous la direction de M. Wang Yen Nien.

L'amicale s'occuperait des points suivants:

- organisation d'un voyage groupé permettant d'obtenir un tarif d'avion préférentiel(Christian Bernapel)
- diffusion de l'information

L'hébergement ainsi que l'ensemble des autres frais se régleront individuellement à Taiwan.

L'amicale ne dispose point d'un budget suffisant pour préfinancer le déplacement des stagiaires.

9-Ordre du jour de la prochaine assemblée générale.

Il est décidé de convoquer une assemblée générale annuelle le 10 novembre 1990 à Angers.

L'ordre du jour proposé est le suivant:

Compte-rendu moral

Compte-rendu financier

Présentation des activités de l'exercice 1991

Relations de l'amicale avec le collège, la fédération

La revue

Augmentation des cotisations individuelles

Représentativité des membres individuels au C.A.

Modifications des statuts

Plaquette de l'amicale

Renouvellement du C.A. et appel à candidatures

Divers

10-Divers

Il conviendra de réunir à la suite de cette assemblée le nouveau conseil d'administration pour procéder à l'élection du nouveau bureau.

Si un non-membre de l'amicale souhaite bénéficier des tarifs préférentiels que l'amicale devrait obtenir pour le transport aérien, il est décidé que le non-membre payerait en sus du prix du billet d'avion, le prix de l'adhésion à l'amicale.

Le Président clot le conseil d'administration à 16 H 15 et remercie l'ensemble des personnes présentes pour leur participation active à l'association.

Le Vice-Président

VOUS AVEZ LA PAROLE

APERÇU HISTORIQUE DE LA DIFFUSION DU YANGJIA MICHUAN TAIJI QUAN EN EUROPE

Cette nouvelle rubrique est consacrée à tous ceux qui veulent s'exprimer, avoir un droit de réponse, ou passer des informations qu'ils jugent intéressantes (à l'exception du domaine technique, qui est réservé à la revue et pas au bulletin).

En accord avec le Conseil d'Administration, l'intégralité des articles fournis sera publiée, à condition que personne ne soit mis en cause de façon insultante.

Pas de censure donc, alors profitez-en; mais, attention, vos textes devront:

- être dactylographiés, de préférence en traitement de texte,
- éviter les "photos d'ortographe"
- et, si possible, les répétitions: et les tournures trop lourdes (que...que...que).

Nous signalons que le contenu de cette rubrique engage seulement les auteurs des articles.

A VOUS LA PAROLE.

L'Amicale est enfin née, grâce aux efforts des membres du Conseil d'Administration et du bureau. Nous y incluerons les contributions discrètes de François Schosseler de Strasbourg (volonté, présence et efficacité) et de Jean-Luc Ladurée, l'architecte des rencontres préliminaires à la formation de l'Amicale. N'oublions pas également les coups de pouce, en apparence anodins (Bernard et Denise Drouet) et l'enthousiasme des premiers inscrits.

Cette Amicale ne changera pas le monde mais elle a nécessité tellement d'heures de travail que ses membres doivent bien y trouver une urgence: celle de se rencontrer dans un cadre non contraignant et d'échanger des informations, voire entreprendre des actions communes; en résumé, apprendre à vivre ensemble une passion, sans pour autant habiter sous le même toit. Puisse cette raison d'exister être comprise par le plus grand nombre.

Ce rappel fait, j'aimerais profiter de la création du bulletin de l'Amicale pour clarifier, en préambule, la situation au sein des élèves européens de M.Wang Yen-Nien, et en dégager des perspectives constructives.

On me pose souvent de nombreuses questions sur la diffusion de notre école hors de Chine, et celles-ci reflètent souvent une mauvaise information générale. L'historique que je vous livre ci-dessous comblera, je le souhaite, ces lacunes, partiellement cependant, car je ne me suis jamais intéressé en détail à cet aspect des choses. Il retracera néanmoins les grandes lignes, mais ne concernera que ceux ou celles qui sont toujours en activité, à ma connaissance, dans le monde du Taiji Quan ou des arts martiaux, en tant que pratiquants ou enseignants.

Je ne parlerai que peu des élèves chinois de M.Wang qui enseignent en occident car les informations disponibles à leur sujet sont souvent très confuses.

J'espère que les éventuelles victimes de ma mémoire me pardonneront; je suis d'ailleurs persuadé que le Conseil d'Administration leur ouvrira les colonnes du bulletin afin de rectifier les oublis ou les erreurs.

A) Les élèves directs de M.Wang (les "Taiwanais").

a) Les pionniers de la "préhistoire".

C'est un américain, Robert Smith, qui fut probablement le premier occidental à avoir appris le Taiji Quan avec M.Wang à la fin des années 50; il reste actif bien que n'enseignant pas notre style. Il a écrit plusieurs livres sur les arts martiaux, dont un consacre un chapitre à M.Wang (Masters of Chinese Boxing in Taiwan, éd. Kodansha

International, USA). Deux allemands suivirent dans les années 70: Michael Ranta, de Cologne, qui pratique toujours, et Wolfgang Hohn, qui enseigne un autre style.

Il semble par la suite que les élèves étrangers soient arrivés par vagues successives.

b) La première vague.

Cette première vague poussa quasiment en même temps trois étrangers vers le wuguan de M.Wang au début de 1976: Toshiro, un japonais, John, un américain, et moi-même, suivis quelques mois plus tard par Peter Clifford, un anglais. Fait curieux, nous partîmes à peu près en même temps, fin 1978. Nous vîmes peu d'étrangers, durant cette période, rester assez longtemps pour acquérir une formation solide. Je n'en connais aucun qui soit encore actif, à l'exception de Joe Morris, de Chicago, USA, Peter Clifford et moi-même. Toshiro a disparu de la circulation sans laisser de traces et John, aux dernières nouvelles, s'est fait assistant d'un moine tibétain au Népal.

c) La deuxième vague.

Celle-ci s'est en fait étalée sur trois ans, de 1979 à 1981. De cette époque, seuls semblent être restés actifs: Julia Fairchild (USA), Annick Blard (France), Maryline Chanaud (France), Brigitte Petit-Archambault (France), Jean et Chu Terrière (France, qui enseignent et pratiquent un autre style).

d) La troisième vague.

Probablement la plus importante par le nombre d'actifs. Citons donc pour l'année 1982: Luc et Vioun Defago (Suisse), Sabine et Christine Metzlé (France), Mark Linett (USA), David Mac Call (Australia), Henri Mouthon (France), Jean Pai (France), Bernard Réot (France). D'autres personnes sont arrivées durant cette période, mais, apparemment, elles n'ont pas poursuivi.

Par la suite, ce phénomène de vagues laisse plutôt place à un courant continu: Claudy Jeanmougin et Maryse Fourgeaud semblent être les seuls à avoir maintenu le flambeau. S'il en existe d'autres, qu'ils me pardonnent cette omission et se manifestent car, durant cette période, je n'étais pas à Taipei et j'en garde une connaissance très floue.

Nos lecteurs devront bien entendu tenir compte dans ce bref exposé du fait que certains(nes) élèves précédemment cités ont chevauché plusieurs périodes en raison de leur séjour prolongé à Taipei.

e) Les élèves chinois.

Il faut tout d'abord mentionner M.Kuo Chi qui fut probablement le premier élève de M.Wang à enseigner en Europe, si je ne me trompe, dans les années 60. C'est à Bruxelles qu'il rayonna; pratiquement tous les belges connaissant le Yangjia Michuan, sont ses élèves directs ou indirects. C'est un

personnage très dynamique et aimable qui, malheureusement, est hospitalisé depuis plusieurs mois. Un de ses titres de gloire fut d'avoir été le professeur de Taiji Quan des danseurs de Maurice Béjart.

Le deuxième chinois à avoir enseigné le Yangjia Michuan en France fut Charles Li (Li Zhen Yi) en 1979 à Paris. Les élèves de Jean Terrière, parti apprendre chez M.Wang, furent ses premiers disciples. Certains noms sus-cités sortent de ses cours: Jean Pai, Maryline Chanaud, Christine Metzlé, Brigitte Petit-Archambault, sans compter ceux qui se sont formés essentiellement à son contact en France et qui restent actifs; citons: Christian Bernapel, Cathy Brombacher, Patrick G'Styr, Christian Delhomme, tous de Strasbourg, Eugène Meyer de Mulhouse, Didier Fontaine de Paris, Jean-Paul Rigaud et Gérard Paganucci de Manosque, Jean-François Taillandier de Dijon, etc... Il connut une certaine notoriété en France mais arrêta son enseignement vers 1986.

f) Nous n'omettrons pas de mentionner les occidentaux qui continuent à se rendre à Taipei et qui instilleront sans nul doute une nouvelle énergie à notre courant.

B) Les élèves formés en Europe, les "Européens".

Ils constituent dorénavant la majorité des élèves de M.Wang. Ils ne se sont jamais (ou si peu) rendus à Taiwan mais représentent superbement et désormais sans complexe le Yangjia Michuan en Europe. Je ne mentionnerai ni les USA, ni le Japon, dont je connais mal la situation.

Ils se sont bien sûr formés au contact des "Taiwanais". Décrire ce groupe nécessiterait un très long développement, car il est d'une grande hétérogénéité. On peut cependant en dégager quelques informations générales.

Un certain nombre d'entre eux se sont pris en charge en formant leur propre association, pour différentes raisons: disparition du professeur, éloignement géographique, mésentente avec l'enseignant d'origine, choix d'un autre professeur plus compétent à leurs yeux, ou, tout simplement, volonté de voler de leurs propres ailes (par état d'esprit ou pour des raisons administratives).

D'une attitude plus ou moins soumise au départ, ils ont évolué vers une totale indépendance d'esprit, voire technique, et assument parfaitement et sereinement leur conception du Taiji Quan (à la grande surprise parfois de leur professeur d'origine). Cette évolution est très marquée depuis 3 ou 4 ans. Elle est certainement liée à un décloisonnement progressif de l'information dans la vie associative du Yangjia Michuan; ce décloisonnement est lui-même à relier à la traduction du livre de M.Wang, aux venues successives de ce dernier en Europe, aux volontés d'ouverture de quelques uns, aux coups de boutoir de l'extérieur (mainmise de la FFKAMA sur le Taiji Quan), etc... Mais surtout, l'envie de dépasser les querelles de leurs aînés semble constituer leur motivation principale pour puiser l'énergie en eux-même, et non "s'épanouir par intérêt".

Je crois en effet qu'on assiste à l'heure actuelle à une période exaltante de l'évolution de notre style en Europe. Des dissensions (au sein des élèves directs) qui ont miné notre style depuis un certain nombre d'années, persistent seulement quelques noeuds douloureux, vestiges dont sourient aimablement la grande masse des pratiquants actuels. Ce sont en fait les "Européens" qui ont poussé leurs aînés à se remettre en cause, à tomber le masque.

Une participation assidue aux stages de M.Wang et des différents professeurs leur a permis de se rencontrer, d'échanger des informations, et, surtout, de poser des questions. Ils ont parfois bousculé la hiérarchie des valeurs et les habitudes établies, déboulonné les statues, "désembrouillardé" les mythes... Ils sont en train de modeler un nouvel enseignement adapté aux réalités occidentales, de prouver que notre style de Taiji Quan n'est pas un "produit fini" et encore moins parfait et donc, qu'il nous incombe de le faire évoluer. Ils sont en train d'écrire une nouvelle page du Taiji Quan qui raconte sans présomption et "peinardement" que cet art n'est désormais plus le jardin privé de la Chine, mais un patrimoine international.

Evidemment, l'entente entre tous les pratiquants du Yangjia Michuan n'en sera pas parfaite pour autant. Certaines anciennes inimitiés perdurent, de nouvelles tendances conflictuelles surgissent avec l'émergence des "Européens"; il en va de notre courant comme de l'évolution de notre société. Mais ne faut-il pas retenir au delà de ces points négatifs, le formidable bouillonnement qui agite notre mouvement, la volonté de tant de gens de diffuser notre style, de l'enrichir, de créer à partir de lui, tout en respectant ses structures essentielles?

L'Amicale réussira-t-elle à favoriser cette émergence de notre Taiji Quan en Europe en y associant les élèves directs et cette masse nouvelle de pratiquants à travers le réseau associatif?

La dimension de plus en plus européenne de notre style (France, Angleterre, Belgique, Pays-Bas, Suisse, RFA, pour le moment...) nous donnera-t-elle un plus grand sens de nos responsabilités?

La réponse nous appartient et nous concerne tous.

POST-SCRIPTUM

Quelques jalons ayant marqué l'histoire de notre style en Europe:

1) Formation de la première association uniquement représentative du style de M.Wang en France: l'ATJQWDF en 1980, Le Mans.

2) Première visite de M.Wang en occident en 1981, durant 45 jours, dont 13 jours de stage (Le Mans, Paris, Strasbourg), suite à l'invitation de l'ATJQWDF. Elle sera suivie de trois autres venant des personnes suivantes: Annick

Blard, Jean Pai, Maryline Chanaud, Luc Defago, Epi Van Der Pol (Pays-Bas), Cara Van Wersch (Belgique), Claudy Jeanmougin, Henri Mouthon, Peter Clifford, l'INPACT de Strasbourg; je prie de n'avoir oublié personne...

3) Premier diplôme décerné par M.Wang Yen-Nien à un élève formé en France: Jean-Luc Ladurée en 1985.

4) Traduction et publication du livre de M.Wang par Julia Fairchild (en anglais), Sabine Metzlé, et Claudy Jeanmougin (français), en 1988.

5) Fondation de l'Amicale du Yangjia Michuan Taiji Quan en 1989.

6) Fondation d'un Collège de professeurs ayant étudié directement auprès de M.Wang, dont je ne connais pas les tenants et les aboutissants en raison de mon éloignement. Création semble-t-il le 17 mai 1990 à la demande de M.Wang.

7) Et beaucoup d'autres, événements à venir...

TAICHUNG, LE 28 MAI 1990.

SERGE DREYER.

Au regard des luttes de pouvoir, d'influence, de reconnaissance, etc..., qui agitent le Tai Chi Chuan français en général, et le Yangjia Michuan en particulier, j'aimerais, non pas donner mon point de vue sur chaque problème, mais essayer de semer le doute dans les esprits. Pourquoi? Comme l'a écrit Nietzsche, je pense que "ce n'est pas le doute qui tue, mais la certitude", et, même si elle ne tue pas toujours, elle crée des conflits comme ceux dont je parlais plus tôt.

Tout d'abord, je voudrais rappeler que dans les grandes philosophies et traditions orientales (bouddhisme, taoïsme, hindouisme, etc...), la spiritualité est basée sur la recherche de l'extinction de l'ego, et l'extinction de l'ego par le doute. Me Wang Yen-Nien lui-même a dit: "Le Tai Chi Chuan, c'est chercher à faire taire l'ego".

Donc, si on parle de dissolution de l'ego, il s'agit bien de lâcher quelque chose. La cruche doit être vide pour qu'elle puisse se remplir avec un liquide entièrement nouveau. Ce lâcher prise ne semble pas être la chose la plus partagée par beaucoup d'enseignants de Tai Chi Chuan qui sont plutôt enclin à acquiescer pouvoir, honneurs, etc... Entre parenthèses, je ne considère pas être en permanence sans ces désirs, mais je m'y efforce. Cela tend à prouver que niveau technique et niveau de conscience -je préfère le mot "conscience" à celui de "spirituel" qui sent trop les églises et les dogmes- ne vont pas forcément de pair. Ce serait trop facile. On peut aussi théoriser magnifiquement sur la notion de WU WEI, sans le vivre ni même chercher à le vivre.

Et maintenant, je vais vous avouer quelque chose. Je ne crois ni aux techniques, ni aux théories, ni aux maîtres, quels qu'ils soient, pour nous faire parvenir à cette véritable mutation que doit être la dissolution définitive de l'ego. Egalement, être proche(?) de ce résultat, c'est toujours se trouver sous la domination de l'ego; dans ce cas, rien n'a fondamentalement changé en nous.

Il est tout de même étonnant de voir certaines personnes n'ayant aucune pratique connue ou reconnue, sembler plus calmes et nuancées dans leurs actes et leurs propos que des pratiquants du plus haut niveau des diverses disciplines spirituelles ou religieuses.

Si l'on cherche réellement "la VERITE", on doit être sérieux et lucide, et dans ce cas on ne peut croire suffisant de pratiquer, par exemple, le Tai Chi Chuan 20 ou 30 heures par semaine avec NEIGONG à l'appui pour aboutir à l'illumination sans, dans le même temps, s'occuper de son mental étriqué.

Ce qui peut tromper est le fait qu'en pratiquant beaucoup il est possible d'écrêter les grandes sautes d'humeur de l'ego. Cela me fait penser, excusez moi, à une pillule qui endormirait le moi. Si vous ne le croyez pas, essayez de répéter, en groupe, un mantra durant 1/2 heure et observez

l'euphorie merveilleuse que vous ressentez. Dans cette technique, l'ivresse du moi est plus évidente que dans le Tai Chi Chuan.

Dans un de ses livres, Arnaud Desjardins cite tel grand pratiquant de Yoga s'étant quotidiennement "drogué" pendant très longtemps et étant parvenu à un grand calme apparent, un haut niveau d'énergie, etc... Un jour, ayant arrêté de pratiquer, il s'est suicidé. On peut penser que profondément il n'avait pas changé, et, quand il s'est "réveillé", c'est à dire quand il est redevenu lucide et a vu son ego mordre de nouveau, il ne l'a pas supporté.

Pour moi, le Tai Chi Chuan peut permettre, outre le fait d'apporter une certaine santé et un bien être évident, de calmer l'ego et d'obtenir ainsi assez d'énergie pour être lucide de plus en plus longtemps dans la journée pour voir ce qui est avec moins d'interférences. Cela entraîne une plus grande clairvoyance qui, attention, doit être sans discrimination, "sans but ni profit" (pour reprendre des termes ZEN). Si on est en permanence assez lucide, on n'a pas besoin de pratiquer une technique particulière dont on est le plus souvent prisonnier. Ceci a un avantage certain: on ne crée plus de conflits avec les adeptes des autres techniques, religions, idéologies, etc..., et aussi avec les autres pratiquants de notre discipline, qui souvent bataillent sur la justesse de telle posture, position de main, de pied, etc... Franchement, comment croire un seul instant que ces détails vont conditionner notre niveau de conscience à venir? Bien sûr, si notre priorité n'est pas de traquer le faux, l'illusion, des détails peuvent prendre une importance extraordinaire.

Vous avez aussi remarqué que j'aime mieux parler d'extinction de l'ego à la place d'illumination. Et bien, c'est toujours pour les mêmes raisons. Le mot "illumination" peut faire croire qu'après beaucoup d'acquisitions on sera un jour illuminé, alors qu'"extinction de l'ego" montre bien qu'il s'agit de lâcher quelque chose; peut-on s'entraîner à lâcher? Qu'est-ce qui en nous veut se débarrasser de l'ego, si ce n'est l'ego? C'est un redoutable problème, n'est-ce pas? Il est du genre de ceux que je me suis posé pendant longtemps et maintenant encore, moins souvent, moins longuement, et pas parce que j'ai trouvé des réponses -aucune ne convient- mais parce que quelque chose a lâché en moi. Combien ne se posent pas ce genre de questions? Ils ont toutes les réponses, sont pleins d'assurance et engendrent des conflits. A mon avis, pour changer vraiment, profondément, il faut se frotter aux questions impossibles, et cela sans soutien d'aucune sorte, sans accepter les petites vérités toujours transitoires, et sans faire un système comme pour les KOANS ZEN. Pour moi, l'exception ne confirme pas la règle, elle l'infirme.

En conclusion, je dirai que je ne détiens pas la vérité, mais au moins je le sais, et je me le répète constamment pour ne pas l'oublier.

BERNARD REOT.

PRESENTATION du COLLEGE

D'aucuns se sont posés la question de l'utilité d'un Collège des Professeurs de notre école.

Qu'ils n'attendent pas de ma part quelque justification que ce soit sur la question. Je ne saurais, d'ailleurs, trouver un plaidoyer sans faille à ce sujet. Je prêcherai plutôt pour ouvrir le champ de notre tolérance.

L'objet de mon propos ne sera pas d'entrer dans une vaine polémique, mais de faire de mon mieux pour éclairer la réflexion de chacun, en situant le Collège dans la genèse de sa création, d'une part, dans le contexte actuel de notre école et du Taiji Quan en général, d'autre part.

Je développerai aussi les enjeux conditionnels à la réussite de l'ouverture progressive du Collège à l'ensemble des Professeurs et "anciens élèves" de l'école.

Il faut bien préciser, d'emblée, que la création du Collège nous "dépasse" quelque peu, puisque c'est Maître Wang Yen Nien(*) lui-même qui en a décidé ainsi, faisant un courrier nominatif à l'ensemble des membres du Collège, pour les convier - je reprends ses termes - : "à une rencontre amicale des Professeurs".

Dans ce courrier (cf copie donnée ci joint), il précisait que c'était une "opportunité unique pour chacun de nous et que la manquer pouvait être une grande perte pour tout le monde".

Ainsi, le Collège n'est pas né d'une volonté collective de s'unir (comme cela a été le cas pour l'Amicale du Yangjia Michuan et la Fédération Française des Tai chi chuan Traditionnels), mais de l'initiative personnelle de Lao Shi(*), qui a bien précisé dans sa lettre d'invitation "l'opportunité unique" de cette "rencontre amicale".

(*) nota : les dénominations "Maître Wang Yen Nien", "Lao Shi" (Professeur), ou "Monsieur Wang" sont pour moi équivalentes en termes de respect vis à vis du doyen du Yangjia Michuan et l'utilisation de l'une ou l'autre ne porte pas à interprétation particulière.

Prendre conscience de cela est essentiel pour comprendre le sens profond du message de Monsieur Wang, dont le but est de réunir, par-delà les difficultés passées ou à venir et par-delà les individualités, les enseignants de son école dans une entente fraternelle et cordiale, permettant ainsi un enrichissement réciproque de chacun, son rayonnement vers toutes les strates de nos structures et l'émergence d'une Sagesse collective.

Certains ont pu s'interroger quant à l'opportunité du choix de la liste des cofondateurs du Collège. En tout état de cause, le choix initial a été celui de Lao Shi, et de lui seul. Il ne signifie, en aucun cas, un quelconque ascendant de ceux-ci vis-à-vis de ceux-là, mais la volonté de sa part d'harmoniser les relations entre les enseignants. Toute polémique à ce sujet devient, dès lors, absurde, l'avenir étant conditionné par la qualité de nos actions présentes.

Ce qu'il importe de retenir, c'est le message initial de Monsieur Wang, basé sur la tolérance, l'intelligence et la sagesse, et non sur les individus. La tâche qui est confiée au Collège est néanmoins d'importance, puisqu'il lui appartient de transmettre ce message aux membres de l'école et de le rendre vivant.

Mais alors, pourquoi limiter le Collège à un cercle restreint ?

A cela, je répondrai qu'un groupe limité est nécessaire dans la phase de recherche d'une cohérence commune. Une fois trouvée, le Collège pourra s'ouvrir progressivement à l'ensemble des enseignants qui le souhaitent, sans aucune discrimination. Ceci se fera dans un proche avenir.

Il est aussi opportun, pour le Collège actuel, d'identifier clairement son rôle et d'asseoir son fonctionnement interne. Pour ce faire, il est nécessaire de se rencontrer et de se "frotter" autour de réflexions et de travaux menés en commun. C'est ce qui a été fait lors de sa première réunion le 12 mai dernier.

A cette occasion, il a été fait un travail important quant à la définition de la vocation du Collège et sa place dans le contexte de l'Amicale et de la Fédération. Cela n'a pas été facile. Un projet de Charte a été élaboré, synthèse de la réflexion commune. Mais il reste imparfait et nécessite des ajustements et des corrections qui sont à préciser. Cette Charte sera publiée dans les colonnes du bulletin de l'Amicale quand le Collège y aura apporté la touche finale.

En attendant, je vous restitue, ci-dessous, la synthèse des débats de la réunion du 12 mai.

- Objectifs du Collège : Trois vocations majeures ont été esquissées :

Une vocation d'ordre "social" :

Dont le but est le rapprochement amical et fraternel des professeurs du Yangjia Michuan, dans la perspective d'un travail et d'une réflexion commune sur des thèmes d'ordre technique, d'enseignement, de fonctionnement interne et externe, de déontologie.

Une vocation organisatrice :

Par la mise en oeuvre de rencontres et de stages techniques.

Une vocation de communication et de réflexion :

Vis-à-vis des organismes et associations existants ou à venir (Amicale de la Yangjia Michuan, Fédération Française des Tai chi chuan traditionnels, autres écoles de Taiji Quan ou de disciplines internes).

- Image du Collège vis-à-vis de l'extérieur :

Celle ci doit être basée sur la simplicité, l'ouverture, le non élitisme de ses membres, ainsi que l'absence de compétitivité, de hiérarchie ou de tutelle par rapport à quiconque (personnes physiques ou structures).

- Position du Collège par rapport aux structures en place :

Tout organisme structuré est généralement composé d'un organe de représentativité vis-à-vis des instances officielles, d'une entité à but organisationnel et de circulation de l'information et d'une instance technique et déontologique réunissant les enseignants.

Le Yangjia Michuan a vu la mise en place naturelle de l'ensemble de cette structure en 1989 et en 1990.

Ainsi :

La Fédération Française des Tai chi chuan traditionnels :

Outre sa vocation de réunir les multiples écoles de Taiji quan en une entité spécifique autonome non assimilée aux structures des Arts Martiaux "externes", assure leur protection juridique et sociale ainsi que la pérennité des futurs diplômés d'enseignement vis à vis des Institutions officielles (le Taiji quan est sous la tutelle exclusive de la Fédération Française de Karaté - FFKAMA - et donc règlementé par eux depuis l'automne 1989).

A ce titre, je souligne le travail remarquable qui a été engagé par le Bureau de la Fédération des Tai chi chuan Traditionnels pour faire reconnaître le Taiji Quan comme une discipline à part entière ayant son autonomie propre et la possibilité de désigner ses propres diplômés d'enseignement.

L'Amicale du Yangjia Michuan :

A pour vocation majeure la coordination, la circulation de l'information au sein de notre Ecole et la propagation du Yangjia Michuan et du Taiji quan en général (cf. les Statuts de l'Amicale)

Le Collège :

A comme objectif le rapprochement des Enseignants Européens de notre Ecole dans la perspective d'une recherche technique et déontologique commune et dans un esprit de fraternité.

Domaines d'action du Collège

Outre la rencontre annuelle de ses membres, le Collège organisera un stage qui sera proposé aux membres de notre école.

Le Yangjia Michuan est représentée actuellement au pré-collège technique de la Fédération Française des Tai chi chuan Traditionnels pour définir les modalités de mise en oeuvre d'un diplôme d'enseignement.

En l'état actuel, les représentants à ce pré-collège technique sont : Christian Bernapel, Marylin Chanaud, Claudy Jeanmougin, Jean Luc Ladurée, Henri Mouthon et Jean Pai. Certains font partie de l'Amicale, d'autres du Collège ou des deux.

L'une des missions commune à l'Amicale et au Collège sera de désigner les deux enseignants du Yangjia Michuan qui nous représenteront en définitive au sein du Collège technique de la Fédération.

Evolution du Collège

Pour l'instant, le Collège reste limité à la liste des membres fondateurs pour les raisons explicitées plus haut. Cependant, l'ouverture se fera dans un proche avenir. Probablement dans le courant de l'année 1991.

Voilà donc l'état actuel de la situation. Je suis prêt à répondre à toute question que suggèreraient ces lignes.

Le monde est en marche, les vieilles institutions fondées sur des principes rigides et artificiels s'écroulent pour donner naissance à de nouvelles structures qui basent leur fonctionnement sur la juste nature des choses. Elles sont, néanmoins, encore bien fragiles et nous sommes les garants de leur développement harmonieux futur.

Il en est de même dans le microcosme du Taiji quan. Ainsi les deux dernières années ont vu la naissance spontanée ou dirigée d'entités diverses qui, par leurs rôles respectifs, seront les germes de la structure de demain.

Parallèlement, le Taiji quan a été placé sous la tutelle officielle du Karaté. L'on peut aisément imaginer les enjeux de l'avenir, particulièrement en ce qui concerne l'attribution des diplômes d'état d'enseignement. Voilà qui milite, entre autres, pour l'unification de nos forces dans le cadre général de l'ensemble des Ecoles de Taiji quan (FFTCCT) et dans le cadre plus particulier du Yangjia Michuan Taiji quan (Amicale et Collège).

Le Taiji quan est à la fois une école de souplesse et de structure. L'étape de la structure est nécessaire, en trouver le centre l'est tout autant, mais en préservant les espaces de liberté et d'expression auxquels chacun aspire. Il n'en demeure pas moins qu'il est important que chacun mette la "main à la pâte" et ne reste pas sur les rivages de la passivité ou de la controverse.

L'Esprit de tolérance est la condition sine qua non pour faire éclore la confiance réciproque qui, elle même, sera source de développement harmonieux et de Sagesse.

Le coeur et la raison sont les Maîtres mots de nos actions de l'avenir qui ne dépendent que de notre volonté positive à construire "ensemble".

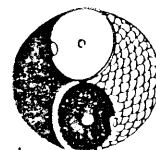
Le Collège, l'Amicale, la Fédération doivent oeuvrer en étant imprégnés de ces dimensions réalistes et néanmoins humaines.

En conclusion, je voudrais apporter le témoignage des trois journées passées avec Lao Shi à Cluny en juillet 1989. Il nous a rassemblé et nous a parlé comme un père à ses enfants.

J'en ai été personnellement très profondément touché car il nous a démontré par sa douceur que nous pouvions nous retrouver et vivre ensemble en quiétude, malgré nos différences.

J'ai pu, à cette occasion, goûter à la saveur de la Sagesse qu'il nous a offerte. Ces instants resteront pour moi un souvenir riche et vivant, imprégné de Sens et de Lumière.

N'est ce pas le plus beau message que puisse nous apporter notre déambulation sur les sentiers du Taiji quan ?



中
華
民
國
太
極
拳
協
會

The National Tai Chi Chuan Association
of the Republic of China
157, 12 Fl. Fushing S. Road, Sec. 2
Taipei, Taiwan ROC
Tel: (02) 705 -6743

2, Tatong Road
Shih-lin, Taipei, Taiwan
111 R.O.C.

June 2, 1989

Dear Claudy,

In regard to the meeting scheduled for Cluny, I believe that there has been a misunderstanding. Annick wrote to you giving you the impression that this was a stage/class, and did not indicate clearly that it is to be a Teachers' Friendship Meeting.

I have spoken to Annick by phone and have reconfirmed by letter that this meeting will be held a few days earlier than originally planned, in Cluny from July 25-27 (Tuesday through Thursday).

Those who are asked to attend this meeting are:
Jean Pai, Maryline Chanaud, Claudy Jeanmougin,
Christian Bernapel, Henri Mouthon, Luc Defago, Vioune Defago, Peter Clifford, Sabine Metzle, Serge Dreyer and Annick Blard.

This is a unique opportunity for all of us; to miss this would be a great loss for everyone.

Wishing you health and happiness,

Your teacher,

王延衍
Wang Yen-hien

COMPETITION A TAIWAN:

La Fédération Internationale de Tai Chi Chuan organise les 11 et 12 novembre 90 (nous avons reçu la nouvelle très tard), la première Coupe Internationale "Chung Hua".

Ce tournoi comporte les épreuves suivantes:

-Tuishou avec déplacements

(Huobu Tuishou),

-Tuishou sans déplacements

(Dingbu Tuishou),

-Démonstrations: mains nues, épée, sabre, éventail, bâton.

Les transports dans Taipei liés à la compétition, et l'hébergement, sont pris en charge pendant 4 jours: les 10, 11, 12, et 13 novembre.

Si vous avez la possibilité d'y aller: bon voyage et bonne chance!

Renseignements: Fédération Internationale de
Tai Chi Chuan
12-1, 157 Fu Hsing South Road
Section 2
Taipei
Taiwan ROC

Lao Shi a décidé de ne pas voyager l'année prochaine.

Il organise à la place un stage de 3 semaines dans les montagnes du sud de Taipei...

Ce sera certainement en juillet, mais les dates, le lieu, d'hébergement et les tarifs ne sont pas encore déterminés.

Nous vous tiendrons au courant dès que nous aurons des nouvelles, mais vous pouvez déjà prévoir une somme proche de 15000F pour l'ensemble des frais.

Le stage est ouvert à tous les enseignants, ou ceux en passe de le devenir, les assistants, et, dans la limite des places disponibles, à toutes autres personnes connaissant les 3 duan.

Le thème portera sur les applications de l'ensemble des séquences.

Me Wang a chargé l'Amicale et le Collège d'organiser les départs d'Europe.

Dépêchez-vous de vous inscrire!

Plus vous serez nombreux et rapides à le faire, plus nous aurons la possibilité d'obtenir des prix intéressants auprès des compagnies aériennes.

Nous signalons que pour bénéficier de tarifs préférentiels, il est nécessaire d'adhérer à l'Amicale.

REGLES OFFICIELLES POUR LE TUISHOU (POUSSER LES MAINS) DE

L'ASSOCIATION NATIONALE DE TAI CHI CHUAN (REPUBLIQUE DE CHINE).

L'Association Nationale de Tai Chi Chuan (ANTCC) fondée en 1966 est une organisation d'enseignement sans but lucratif créée dans le but de répondre aux besoins des pratiquants, entraîneurs, arbitres et professeurs des différentes disciplines de tai chi chuan conçues pour la population. Elle fonctionne sous les auspices du Ministère de l'Education Nationale de la République de Chine, de l'Association d'Athlétisme Amateur et de la Fédération Mondiale de Tai Chi Chuan.

Les buts de l'ANTCC sont la promotion du Tai Chi Chuan, de la culture chinoise, de la santé et de l'amitié entre tous les peuples.

AMENAGEMENTS ET EQUIPEMENT

L'AIRES DE COMPETITION. L'aire de compétition sera une surface carrée de 8 mètres de côté, non recouverte de nattes et libre d'obstacles. Le bord du carré sera marqué de lignes bien visibles de 5 centimètres de large si possible distantes de 3 mètres de tout obstacle extérieur. L'ensemble de l'aire de compétition peut être isolée par une barrière de cordes.

LE CERCLE EXTERIEUR, centré sur le carré, a un rayon de 3 mètres et est également matérialisé par une ligne de 5 centimètres de large. La surface hors de ce cercle est la zone hors jeu lors du Huobu Tuishou (tuishou avec déplacement) ou Sanshou (combat libre).

LE CERCLE INTERIEUR, concentrique au premier a un rayon de 1 mètre et est également marqué par une ligne de 5 centimètres de large. La surface hors de ce cercle est la surface hors-jeu lors de la pratique du Dingbu Tuishou (pousser les mains sans bouger les pieds, avec "enracinement"). Diagramme de l'aire de combat montrant les lignes permanentes.

PRELUDE

PRELIMINAIRES. Le candidat à la participation doit remplir le formulaire d'inscription et le faire parvenir à l'ANTCC. S'il n'a pas atteint l'âge minimum de 18 ans il doit joindre au formulaire une lettre de ses parents ou tuteurs l'autorisant à participer à la compétition.

Le COMITE DE CONTROLE passe en revue les inscriptions, il s'efforce de déterminer si les candidats ont bon caractère, sont en bonne santé et remplissent les conditions d'une catégorie. Si les conditions sont remplies un avis d'acceptation est envoyé au candidat. Un jour avant la compétition les combattants sont pesés et le COMITE DE CONTROLE vérifie les cartes d'identité et les passeports.

CATEGORIES. Les participants seront classés selon le sexe, l'âge et le poids. L'âge maximum est 60 ans, l'âge minimum est 18 ans. Au delà de ces limites les candidats doivent présenter une demande spéciale pour que les restrictions d'âge soient levées.

Les divisions masculines et féminines comportent quatre groupes d'âges: jeune 29ans et moins; adulte de 30 à 39 ans; adulte-plus de 40 à 49 ans; âge moyen 50 ans et plus.

Chacun des groupes d'âges de la division masculine est à son tour divisé en 5 catégories de poids: poids plumes 60 kg et moins; légers 60,01 kg à 70 kg; moyens 70,01 kg à 80 kg; lourds 80,01 kg à 90 kg et extra-lourds 80,01 kg et plus.

Chacun des quatre groupes d'âges de la division féminine est également divisé dans 5 catégories de poids: poids plumes 50 kg et moins; légères 50,01 kg à 55 kg; moyennes 55,01 kg à 60 kg; lourdes 60,01 kg à 65 kg; extra-lourdes 65,01 et plus.

LES JOUEURS (COMBATTANTS)

Pendant la compétition un entraîneur-assistant ou un entraîneur peut accompagner le combattant lorsqu'il rejoint ou quitte l'aire de combat, mais il ne doit interférer en aucune manière sur le déroulement de l'affrontement. L'entraîneur quittera l'aire de jeu dès que la partie est terminée.

LES UNIFORMES. La compétition se pratique en vêtements de sports lâches. Au printemps et en été des maillots en coton, à manches courtes et sans boutons, et des pantalons amples en coton avec ceinture élastique, sont recommandés. En automne et en hiver le coton peut être remplacé par de la laine mais les manches seront de préférence longues avec des manchettes élastiques. Des chaussures de sport sont également recommandées.

Les uniformes d'équipe seront de la même couleur et du même style. Le nom de l'équipe doit être porté par chaque membre. La couleur des lettres sera franche et se détachera avec un bon contraste sur celle du fond. Le nom peut se trouver sur l'avant ou sur l'arrière de l'uniforme.

Les combattants ne sont pas autorisés à porter des anneaux, montres, bracelets ou tout autre joaillerie. Les bretelles et autres équipements personnels que les officiels considèrent comme dangereux seront également interdits.

OFFICIELS, DEVOIRS, ET SIGNAUX

Un **PRESIDENT DE JEU** supervise l'ensemble de la compétition. Il sera assisté de deux **JUGES**, un **JUGE CHEF** qui est responsable de la partie et d'un **JUGE ASSISTANT**. Les deux juges arbitreront les disputes qui n'ont pas trouvé solution au niveau des officiels (voir plus bas) et annonceront les résultats finaux.

Ces juges sont assistés de deux officiels, l'**ARBITRE PRINCIPAL** (ou **OFFICIEL DIRIGEANT**) qui a la charge du combat, et l'**ARBITRE EN SECOND** (ou **OFFICIEL SUIVANT**).

Ces deux officiels seront assistés par une personne chargée de mesurer le temps et par une personne qui comptabilise les points.

Les ordres des officiels sont signifiés par une combinaison de signaux faits avec les mains, un sifflet et des drapeaux.

SIGNAUX DES OFFICIELS

Les signaux faits avec les mains de l'arbitre principal sont:

Début. La main droite levée verticalement se déplace de haut en bas;

Match à égalité. Les deux paumes des mains tournées vers le bas devant le corps, se déplaçant horizontalement sur la droite et sur la gauche trois fois;

Arrêt de l'action. Les deux paumes des mains tournées vers l'intérieur, croisées devant la poitrine, se meuvent à gauche et à droite;

Action interdite (infraction, foul). Les poignets croisés devant la tête;

Déplacement. La main droite part la face contre terre à la hauteur de la poitrine puis se déplace vers le bas;

Arrêt de la mesure du temps (indiqué par l'arbitre). Le poignet droit placé sous la paume de la main gauche;

Arrêt de la mesure du temps (indiqué par un combattant). Le poignet droit placé sur la tête (il s'agit du même mouvement que celui qui dénonce une infraction (foul) chez l'adversaire);

Demi-chute. Un genou au sol la main opposée donnant un coup de poing en direction du sol, simulant une demi-chute;

Chute complète. Faire un pas en arrière avec le pied droit et élever les deux bras sur l'arrière, penché en arrière;

Projection à l'extérieur. Le pied gauche en avant et les deux paumes orientées vers le haut les mouvoir plusieurs fois de bas en haut.

Les SIGNAUX AVEC LE SIFFLET, exécutés par l'arbitre principal sont les suivants: deux coups courts, préparez-vous; un coup court, commencez; un coup de sifflet long, stop.

Les DRAPEAUX seront utilisés dans les matches d'une certaine importance. Les couleurs des drapeaux sont le rouge et le vert. Le drapeau vert est tenu dans la main gauche, le drapeau rouge dans la main droite. Les SIGNAUX AVEC LES DRAPEAUX sont le fait de l'arbitre en second qui suit les signaux faits avec le sifflet par l'arbitre principal. Ils se présentent comme suit: le drapeau vert tenu au centre de l'aire de combat signifie préparez-vous; le retrait du drapeau vert signifie commencez; un drapeau rouge tenu au centre de l'aire de combat donne l'ordre d'arrêter.

Les arbitres se tiendront à un endroit qui leur permet d'observer le mieux possible le match sans gêner les mouvements des combattants.

DEVOIRS DES OFFICIELS

L'ARBITRE PRINCIPAL a la responsabilité d'indiquer les infractions (fouls) et violations, il donne les coups de sifflet et indique les pertes de points par les signaux appropriés des mains.

L'ARBITRE EN SECOND a pour tâche d'assister l'arbitre principal pour détecter les infractions et violations, il accompagne les signaux au sifflet de l'arbitre principal des signaux appropriés avec les drapeaux. L'arbitre en second se tient hors du cercle extérieur durant le match.

L'arbitre principal débute le match après l'entrée des combattants sur l'aire de jeu et l'échange des saluts. Il adopte pour cela une posture particulière dite de début au centre du CERCLE INTERIEUR (pied droit en avant, poids du corps sur ce pied, main et bras droits levés verticalement).

L'arbitre principal indique aux combattants de se TENIR PRETS en donnant deux courts coups de sifflet puis de COMMENCER par un coup bref et en déplaçant rapidement sa main droite de haut en bas. Immédiatement après, il fait un pas en arrière, hors du cercle intérieur, avec son pied droit. Il peut rester avec le pied gauche en avant, poids sur ce pied, pendant qu'il surveille les infractions et violations des combattants.

L'arbitre principal signale les infractions, violations et pertes de points quand elles ont lieu en stoppant d'abord l'action (voir plus bas) et en faisant les signaux appropriés de la main.

Toutes les fois où il y a une perte de points, l'arbitre principal indiquera un arrêt de la mesure du temps et annoncera le nombre de points perdus et celui qui les a perdus. Les deux combattants retournent à leur position de début où ils attendent le signal de reprise du combat donné par l'arbitre. Quand le combat est terminé, l'arbitre principal annonce le résultat et indique le vainqueur en élevant la main de ce dernier.

Quand l'arbitre en second entend l'arbitre principal donner le signal sifflé de DEBUT, il lève et abaisse le drapeau vert. Ensuite il retire son pied droit de l'intérieur du CERCLE EXTERIEUR et fait un pas hors de ce dernier. Il adoptera la posture suivante pendant qu'il surveille les infractions et violations des combattants: pied gauche en avant, poids sur ce pied; drapeau rouge tenu dans la main droite sur la gauche du genou gauche.

Quand l'arbitre principal émet le signal de STOPPER L'ACTION, ou s'il y a une victoire ou une défaite apparente, l'arbitre en second élève le drapeau rouge en avant et en même temps il fait un pas en avant avec son pied droit. Son poids doit être sur la jambe avant et le drapeau rouge doit pointer contre les combattants, indiquant de STOPPER L'ACTION.

Pendant le combat, si l'arbitre en second remarque une situation de perte de points non détectée par l'arbitre principal, il devrait lever le drapeau rouge pour stopper l'action. Dès que l'arbitre principal s'aperçoit du drapeau levé, il devrait compléter le signal avec son sifflet en émettant le coup indiqué. L'arbitre en second confère alors avec l'arbitre principal et ce dernier prend alors une décision.

Dans les situations suivantes l'arbitre principal ordonne l'ARRET DE LA MESURE DU TEMPS, stoppe ainsi l'action, attend la résolution de la situation puis relance le combat: l'un ou l'autre des combattants est hors jeu; a commis une infraction; est blessé; est pris dans un blocage; a demandé un ARRET DE LA MESURE DU TEMPS; ou dans tout cas où l'arbitre le juge nécessaire.

Les combattants doivent retourner à leur position du début avant la reprise du match.

L'arbitre principal indique le vainqueur avant la fin du combat si un des accidents ou incidents ci-dessous a lieu durant le match et pour ce faire il tiendra compte des principes énoncés: 1) Si une des parties est blessée et que la blessure résulte de sa propre faute; dans ce cas la partie blessée perd le match et son adversaire n'est pas pénalisé; 2) Si un des combattants est blessé et que sa blessure est le résultat d'un mouvement offensif de son adversaire, ce dernier perd le match; si la blessure est grave l'adversaire porte l'entière responsabilité légale de son acte; 3) Si aucun des adversaires ne peut continuer le combat pour raison de blessures le match nul sera prononcé. 4) Tout combattant qui abandonne pendant la partie perd automatiquement le match.

Avant le début de partie ,l'arbitre principal demande à l'arbitre en second d'effectuer un dernier contrôle des papiers et qualifications des combattants et de vérifier l'absence de joaillerie dangereuse et d'ongles trop longs.

Le juge chef demandera aux arbitres d'échanger leurs rôles périodiquement.Si un combattant est parent,ami ou élève de l'un des arbitres,celui-ci se retire temporairement de la tâche et le juge chef nomme une autre personne pour prendre sa place.

De trois à neuf juges seront choisis deux mois avant la compétition projetée pour préparer et mener à bien toutes les tâches attribuées aux juges.

LA COMPETITION

Il y a trois types de compétition de Pousser les Mains (ou Tuishou):Dingbu Tuishou (pousser les mains débutant avec les pieds fixes);Huobu Tuishou(pousser les mains intermédiaire où les pieds peuvent se déplacer);Sanshou(réservé aux niveaux avancés).

La compétition de 1987 de Pousser Les Mains est une compétition de HUOBU TUISHOU.Le Huobu Tuishou se joue à deux.Chaque jeu est un match où il faut gagner deux passes sur trois,chaque match durant trois fois trois minutes.Entre les passes il y aura un repos d'une minute.

La compétition se fait selon le système par points de pénalisation où le combattant ne peut que perdre des points et non en gagner.La personne qui a perdu le moins de points a gagné la passe.Celle qui a gagné deux passes sur trois a gagné le match.

Dans le cas où chaque combattant gagne une passe et la troisième passe se termine à égalité,c'est le combattant qui a perdu le moins de points au total qui gagne.

Le garde temps annoncera la fin de chaque passe et la fin du match au moyen d'une cloche,d'un tambour ou d'un gong.

Après être entré sur l'aire de compétition ,les compétiteurs s'inclinent devant l'arbitre principal et le juge chef,se saluent entre eux et pénètrent dans le cercle de combat.

Lorsque le match est terminé les compétiteurs retournent à leur position initiale,côte à côte sur la ligne centrale,et ils attendent que le résultat soit proclamé.Ensuite ils se saluent et quittent l'aire de compétition.

Dans une compétition de DINGBU TUISHOU les deux combattants se tiennent face à face des deux côtés de la ligne centrale.Leur pied gauche sera en avant,le bras droit en position de parer (peng), à la hauteur de la poitrine.Ils restent dans cette position prêts à commencer au signal de l'arbitre principal.

Quand la passe commence les deux compétiteurs effectueront deux fois la séquence parer (peng),tirer (lu),presser (ji),pousser (an) puis ils passeront à leurs attaques.

Dans les compétitions de HUOBU TUISHOU et de SANSHOU,les deux compétiteurs se tiennent face à face un mètre derrière la ligne centrale et attendent le signal de commencer de l'arbitre principal .

Quand une situation de perte de point a lieu,par exemple si un des combattants est poussé hors du cercle intérieur dans le DINGBU TUISHOU,ou hors du cercle extérieur dans le HUOBU TUISHOU ou le SANSHOU,l'arbitre donne l'ordre de stopper l'action.Ce que les compétiteurs feront immédiatement.Une fois que le comptable des points a enregistré la perte de points,l'arbitre provoque le retour aux positions de début et la reprise du combat.Le temps consacré à cette opération n'est pas comptabilisé dans le temps de combat.

Le garde temps annoncera le début du match au moyen d'une cloche,d'un tambour ou d'un gong trois secondes avant que l'arbitre principal donne le signal de début.Le garde temps enclenche l'horloge au son du sifflet et il l'arrête (par exemple lors des arrêts de la mesure du temps) lorsque l'arbitre en second lève son drapeau rouge.

DECOMPTE DES POINTS

Les groupes ou les individus qui participent à une compétition portant sur une forme seront jugés selon les critères suivants:

- La concentration de l'esprit,la tête et la nuque tenues par l'esprit;
- Le haut du corps droit;
- La poitrine creuse;Le dos convexe;
- Les épaules relaxées;Les coudes bas;
- L'ensemble du corps relaxé;
- Sa stabilité;
- L'unité de l'ensemble du corps;
- Le corps se meut comme un tout;
- Les parties vides et pleines clairement distinguables;
- Un flux continu de mouvement harmonieux.

DECOMPTE DES POINTS DANS LA COMPETITION DE FORME.Le nombre de points maximum pour chaque composante est de 10.Le nombre de points total maximum est donc 100.Pour se qualifier il faut atteindre 60.

DINGBU TUISHOU.Seuls les mouvements parer (peng), tirer (lu), presser (ji), pousser (an) sont autorisés.

DECOMPTE DES POINTS DANS LE DINGBU TUISHOU.Les compétiteurs perdent 1 point s'ils font un pas dans n'importe quelle direction.Ils perdent 2 points s'ils font 2 pas et plus.Ils perdent 4 points s'ils tombent à moitié.La perte est de 8 points si la chute est complète.

HUOBU TUISHOU.Seuls les mouvements parer (peng), tirer (lu), presser (ji), pousser (an), cueillir (cai), clé au bras (lie), coup de coude (zhou), coup d'épaule (kao) sont permis.Se déplacer en avant,en arrière,à droite et à gauche avec les pieds tout en restant centré est autorisé.

DECOMPTE DES POINTS DANS LE HUOBU TUISHOU. Les compétiteurs perdent 2 points si après avoir été poussés ils font 2 pas et plus dans n'importe quelle direction,ou si les deux pieds quittent le sol,ou si un ou les deux pieds sortent de l'intérieur du cercle extérieur (sur ou au delà de la ligne frontière). Les compétiteurs perdent 4 points si poussés ils tombent à moitié. Ils perdent 8 points si poussés ils tombent entièrement. Ils perdent 10 points si poussés ils "volent" hors de l'intérieur du cercle extérieur.

SANSHOU. Il n'y a aucune restriction en matière de mouvements des pieds ou des mains.

DECOMPTE DES POINTS DANS LE SANSHOU. Les compétiteurs perdent 2 points si après avoir été poussés ils font 2 pas et plus dans n'importe quelle direction, ou si les deux pieds quittent le sol, ou si un ou les deux pieds sortent de l'intérieur du cercle extérieur (sur ou au delà de la ligne frontière).

Les compétiteurs perdent 4 points si poussés ils tombent à moitié.

Ils perdent 8 points si poussés ils tombent entièrement.

Ils perdent 10 points si poussés ils "volent" hors de l'intérieur du cercle extérieur.

Il y a demi-chute si une partie quelconque de la jambe ou du bras touche le sol. Il y a chute complète si l'épaule ou les épaules, si les mains, si une hanche ou les hanches touchent le sol.

Si un des compétiteurs abandonne, commet une infraction disqualifiante, est blessé, tombe malade, la victoire revient à l'autre.

Le comptable des points enregistre les points selon les indications de l'arbitre principal.

Si les deux combattants font en même temps un pas hors jeu, une demi-chute ou une chute entière, les arbitres ne donnent pas d'avantages. Si l'un tombe avant l'autre l'avantage va à l'autre.

Un combattant qui pose le pied sur la bande qui représente le cercle limite est considéré hors -jeu.

INFRACTIONS ET PENALITES

Les actions suivantes sont interdites (et sont donc pénalisées comme infractions) en Dingbu Tuishou, Huobu Tuishou et Sanshou :

Attaques dans la région de l'aîne;

Coups à la gorge;

Coups aux yeux avec les doigts (piquer les yeux);

Frapper (heurter) la tête;

Attaquer par surprise;

Donner des coups de pieds; balayages;

Donner des chiquenaudes avec la hanche ou le dos (projections);

Tenir la jambe ou la taille, ou piquer les aisselles;

Mordre ou cracher;

Tirer les cheveux ou les habits;

Attaquer l'adversaire au sol;

Répondre à l'arbitre.

Les balayages avec les pieds sont permis en Sanshou et interdits en Huobu Tuishou (et impossibles en Dingbu Tuishou).

AVERTISSEMENTS. Les arbitres avertiront les combattants pendant le match.

PENALISATIONS. Les combattants perdent 4 points à la première infraction, 8 points à la seconde et sont disqualifiés à la troisième.

DIVERS

PREMIERS SECOURS. Des médecins et des infirmières seront de piquet sur le site de la compétition.

Les règles ci-dessus ont été approuvées par le Ministère de l'Education, l'Association d'Athlétisme Amateur de Chine et l'Association Nationale de Tai Chi Chuan de la République de Chine.

Les Compétitions Nationales de Huobu Tuishou ont lieu tous les deux ans à Taiwan. Les Compétitions Internationales de Huobu Tuishou ont lieu tous les quatre ans à Taipei.

Nota: depuis 1986 les catégories d'âge sont supprimées. Les attaques Zou (coup de coude) et Kao (épaulée) sont interdites en huobu et Dingbu Tuishou

Traduit du chinois par
Luc Defago

CARNET D'ADRESSES

Nouvelles adresses:

Arlette Théoleyre
7 rue Maurice Ripoché
75014 Paris
Tél.45-43-81-95

Marie-Line Ysebaert
5 résidence du Fief Bernon
17220 La Jarrie-Grolleau
Tél.46-41-74-13

Bruno Chesneau
85 rue Eblé
49000 Angers
Tél.41-85-82-18

Changements d'adresse:

Gérard Paganucci
Les Maurous
Aubenas les Alpes
04110 Reillanne
Tél.92-76-63-76

Bernard Réot
48 grande rue d'Aléry
74960 Cran Gevrier

STAGES

ASSOCIATION ARTS DE VIE:

Stages animés par Bernard Réot
48 grande rue d'Aléry
74960 Cran Gevrier

Dates: 27 octobre, 24 novembre, 26 janvier,
28 février, 23 mars, 27 avril,
25 mai, 22 juin.

Prix: membres: 170F, autres:250F.

Programme: tous niveaux, 1er, 2ème, 3ème duan,
exercices de base, tuishou,
méditation.

ASSOCIATION GENEVOISE DE TAIJI QUAN

Stages animés par Luc Defago et ses élèves
87 bd Carl-Vogt
1205 Genève
SUISSE tél.022-28-23-64

Niveaux: pour tous, débutants et avancés.

Dates: 13/14 octobre, 10/11 novembre,
15/16 décembre, 2/3 février, 16/17 mars
20/21 avril, 18/19/20 mai, 15/16 juin.

Prix par week-end: membres: 70F(suisses),
autres:80F.

STICHTING TAIJI QUAN NEDERLAND
postbus 13264, 3507 LG Utrecht
Nederland

Stages animés par: -Wang Yan et Tang Wei
(5 week-end),
-Serge Dreyer
en janvier ou février 91,
-William Chen
du 1 au 7 avril 91.

ATA
9 rue Bergson
49000 Angers Tél.41-66-41-60

Stages animés par:

-Georges Charles: -Xingyi Quan: 16/17 février,
20/21 avril,
-Dao Yin Fa: 8/9 décembre.
-Claudy Jeanmougin: -Tui shou: 25 novembre,
16 décembre,
-Eventail et Epée ancienne:
27 janvier, 10 février,
17 mars, 14 avril
-Angoulême: 8/9 décembre,
2/3 février, 6/7 avril,
8/9 juin.

ASIAT
3 rue Mendès France, 49460 Montreuil Juigné
Tél.41-42-71-01

Stage animé par Hervé Marest:

-Bâton: -exercices de base
-formes de bâton long et
bâton de sourcil.

Dates: 20 janvier, 3 février, 10 mars.

Prix: 450F les 3 journées.

ACTIVITES - STAGES - SAISON 90/91
INPACT

*27 et 28 Octobre 1990 :.....Taiji quan en résidence dans les Vosges à Villé
Programme : 1, 2, 3ème duan, tui shou, bâton, éventail, nei gong.

*8 et 9 Décembre 1990 :.....Wushu / Techniques chinoises de santé..... à Strasbourg
animé par Georges Charles expert et auteur d'ouvrages sur les techniques
chinoises de santé et les WUSHU (boxe chinoise)
Programme : gymnastique taoïste (tao yin fa) - boxe chinoise de style interne (hsing i
chuan, san yi chuan)

*mi février 1991.....Taiji quan..... à Strasbourg
animé par Serge Dreyer.
Programme : défini ultérieurement

* 16 et 17 mars 1991.....Taiji quan..... à Strasbourg
animé par Epi Van de Pol
Programme : approfondissement des bases du taiji quan

*6 et 7 avril 1991..... Taiji quan (école chen), Taikiken, boxe chinoise..... à Strasbourg
animé par Francois Tranh Than
Programme : ouverture vers l'école chen, le taikiken (m. Sawai) et l'école Binh Dinh

*du 18 au 20 mai 1991.....Taiji quan..... en résidence dans les Vosges
Programme : 1, 2, 3ème duan, tui shou, éventail, bâton, nei gong

*22 et 23 juin 1991.....Taiji quan..... à Strasbourg
clôture de la saison : samedi soir et dimanche matin :

*autres.....Eventail, épée, bâton, gymnastique taoïste..... à Strasbourg
en ateliers: samedi, dimanche matin, jeudi

*Exposés-Initiations-Conférences..... dates à définir..... à Strasbourg

Pour faciliter le travail d'organisation des stages nous vous serions reconnaissant de bien vouloir
nous informer de votre participation au moins 15 jours avant la date du stage.
(adresse de l'INPACT: 18 rue E.CARRIERE 67000-STRASBOURG)

Stages de Tai Chi Chuan

Saison 90/91

17	novembre	débutants
18	novembre	avancés
26	janvier	débutants
27	janvier	avancés
9	mars	avancés
10	mars	débutants
6	avril	débutants
7	avril	avancés
4	mai	stage Hsing I Chuan *
5	mai	avec Georges Charles
22	juin	tous niveaux
23	juin	tous niveaux

Ces stages auront lieu de 9h à 12h et de 14 h 30 à 17 h 30 salle des tilleuls. Il est recommandé de se renseigner auprès du professeur 2 ou 3 semaines avant le stage pour une confirmation de la date d'un stage, la mairie n'ayant pas encore fourni de planning définitif.

* Prix des stages 120 F par jour excepté pour le stage avec Georges CHARLES dont le prix sera communiqué plus tard.

CONVOCACTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'AMICALE

Chers amis,

Nous vous prions de bien vouloir assister à l'Assemblée générale ordinaire de l'Amicale:

LE SAMEDI 10 NOVEMBRE à 14h00,

A ANGERS,

SALLE DE QUARTIER ST NICOLAS, RUE DROUARD.

Pour vous aider à trouver cet endroit, nous vous fournissons un plan au dos de cette convocation.

Un hébergement à moindre frais peut vous être proposé au foyer Darwin, Tél. 41-48-14-55.

Les individus membres sont priés de nommer leur représentant, et de nous le faire connaître avant la réunion.

Nous vous rappelons que nos statuts rendent cet acte obligatoire pour nos adhérents, à moins d'être excusé ou de donner pouvoir à un membre participant.

Dans ce dernier cas, vous trouverez à la page suivante une procuration à remplir et à remettre à la personne de votre choix.

Les associations ou personnes appartenant au Yangjia Michuan Taiji Quan, mais n'ayant pas encore adhéré, sont invitées à participer à cette réunion à titre consultatif.

ORDRE DU JOUR:

- Rapport moral.
- Rapport financier.
- Activités en 90/91.
- Relations avec la Fédération Française des Tai Chi Chuan traditionnels.
- Relations avec le Collège Européen du Yangjia Michuan Taiji Quan.
- Augmentation des cotisations.
- Modification de la représentation des individus.
- La revue.
- La plaquette de présentation de l'Amicale.
- Renouvellement du Conseil d'Administration.
- Questions diverses.

Amicalement.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

PROCURATION

Je soussigné: NOM:.....

Prénom:.....

Adresse:.....

.....Tél:.....

représentant de l'Association:.....

donne tout pouvoir à:

NOM:.....

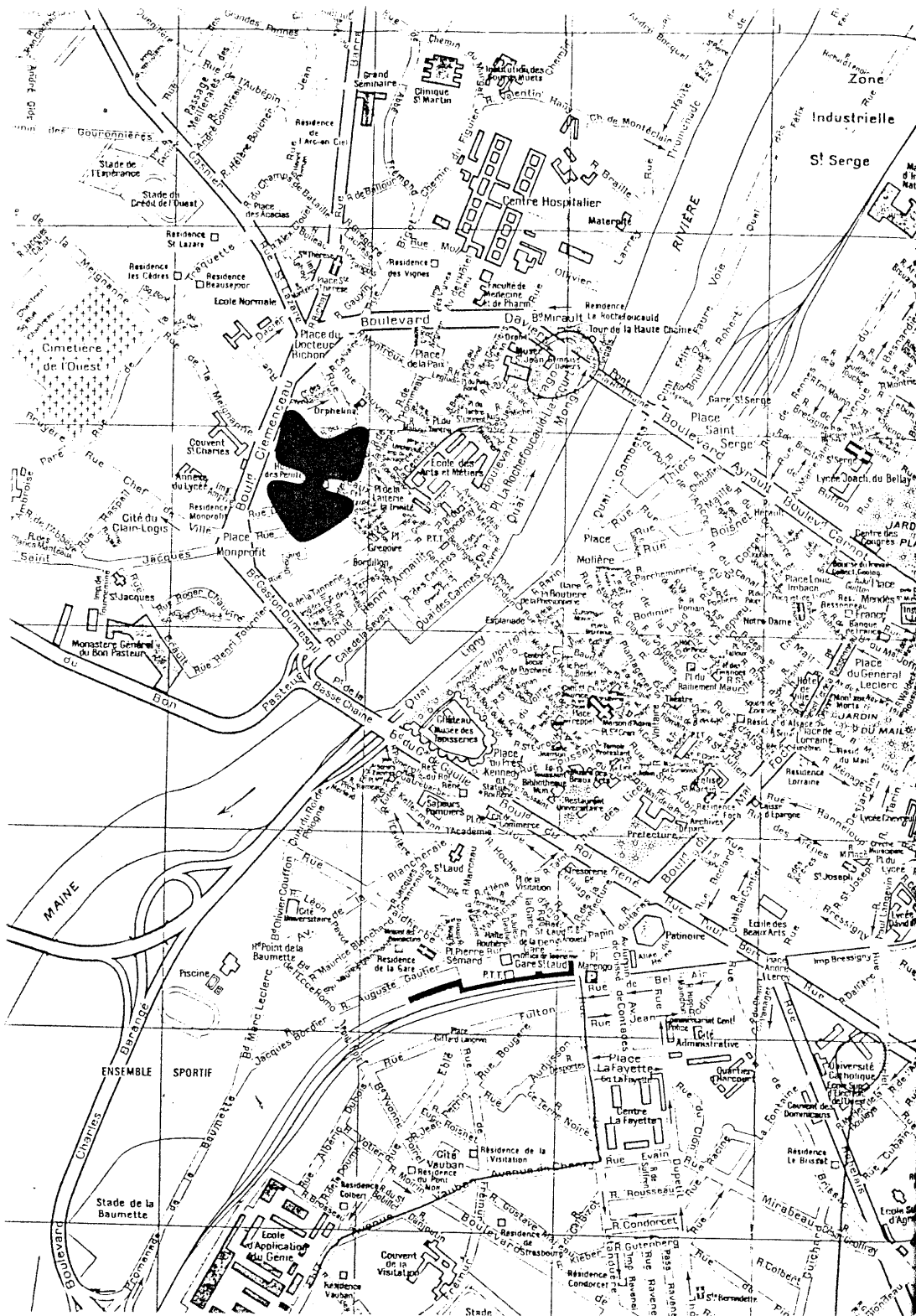
Prénom:.....

pour voter en mon nom lors de l'Assemblée
Générale Ordinaire du samedi 20 novembre 1990.

Fait à:....., le:.....

SIGNATURE:

Nous rappelons que ce document est à
remettre à la personne de votre choix, après
l'avoir correctement compléter.



COMPOSITION ACTUELLE DE L'AMICALE

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Denise Drouet, Jean-Claude Guilbault,
Patrick Gstyr, Claudy Jeanmougin, Hervé Marest.

BUREAU: Président: Claudy Jeanmougin

Vice-Président: Patrick Gstyr

Trésorière: Annie Guilbault

Secrétaire: Hervé Marest.

ADHERENTS:

Associations:

INPACT, Association de Taiji Quan Wudang de France, ATA, ASIAT, Association Harmonie et santé, Association Arts de Vie, Association Parisienne des Amis de Xi Kang, Annecy Tai Chi Chuan Association, Association Genèvoise de Taiji Quan, Cercle de Yoga et de Taiji Quan An Oriant.

Individus:

Marc Appelmans, Franck Bealet, Ingrid Selleslags, Cara Van wersch, Edith léonard, Jean-Luc Perot.